



**AUTEXIER**

**FABRICANT DE ROBINETTERIE INDUSTRIELLE  
PÉTROLE & MARINE EN BRONZE & CUPRO-ALUMINIUM**

93, rue Louis Blanc - 02300 CHAUNY  
Tél : 03.23.52.02.86 - Fax : 03.23.39.52.28  
[www.autexier.fr](http://www.autexier.fr)

## Notice de montage et d'entretien pour filtres en Y



### 116, AU116, 118 et AU118

#### **I) Vérification à la réception**

Vérifier à la réception que l'emballage est en bon état, que les filtres livrés sont conformes à la commande, que le matériel n'est pas endommagé.

#### **II) Stockage**

Les filtres peuvent arriver sur le site plusieurs mois avant leur mise en service. Leurs performances peuvent être détériorées si un soin particulier n'est pas apporté à leur stockage et protection.

Il est recommandé de stocker les filtres dans un local propre, fermé, à l'abri des intempéries et des projections de sable, de poussières ou autres particules solides. Les laisser autant que possible dans leur emballage d'origine. Les bouchons obturateurs, les protections des filetages, les enveloppes en plastique, ne seront enlevées qu'au moment du montage. Éviter les chocs sur les portées de joint des brides et sur les filetages.

#### **III) Montage du filtre**

- 1) Les filtres doivent être manipulés avec un soin particulier. Les surfaces d'étanchéité sont finement usinées pour obtenir l'étanchéité nécessaire. Éviter la pénétration de corps étrangers dans le filtre au cours du montage et de l'exploitation.
- 2) Le sens d'écoulement du fluide doit correspondre à la flèche sur le *corps 1*. Le montage s'effectue de préférence avec les orifices du *corps 1* à l'horizontal, et le *couvercle 2* orienté vers le bas. Il est nécessaire de prévoir un dégagement suffisant pour le démontage éventuel du *tamis 72* (pour le nettoyage). Ne jamais monter le filtre avec le *couvercle 2* orienté vers le haut, sauf dans le cas de canalisations verticales à écoulement de bas en haut. De ce fait, les impuretés ne sont pas recueillies dans le *tamis 72*, ni évacuées par le système de purge, mais sont tout de même retenues efficacement. Éviter un débit de refoulement par un clapet anti-retour ou une autre installation similaire.
- 3) Monter le filtre en respectant le sens de direction du fluide représenté par la flèche gravée sur le *corps 1*.
- 4) Lors de l'installation ou de la maintenance, si le matériel est situé dans une zone à risque explosif, utiliser du matériel conforme à la classification de cette zone, sans l'isoler électriquement du reste du circuit pour éviter tout phénomène électrostatique.

#### **IV) Instructions**

- 1) Il est proscrit de neutraliser le mécanisme du filtre.
- 2) Aucun corps étranger ne doit bloquer les orifices du filtre. Ne faire passer aucuns fluides visqueux dans le filtre risquant de perturber l'écoulement, ou de fluides dont le séchage peut bloquer le mécanisme.
- 3) Le filtre doit être installé dans un endroit où il ne risque aucun choc qui fausserait son fonctionnement.
- 4) Il est recommandé de calorifuger le matériel si la température de contact le nécessite (pour le personnel ou en cas d'atmosphère explosive), et n'autoriser l'accès qu'au seul personnel habilité. Pour le matériel, il est impératif de rester dans une plage de température indiquée sur la plaque de firme ou à défaut sur la fiche technique du produit.



5) Il est impératif de respecter les conditions d'emploi annoncées (pression, température, fluide) lors de votre consultation auprès de nos services (aucun fluide corrosif ou pouvant provoquer une usure significative, aucun fluide instable dont la décomposition pourrait présenter des risques, aucun mélange de fluides susceptibles de réagir entre eux ou de dégager des dérivés menant à une atmosphère explosive et aucun fluide visqueux ou susceptibles de se solidifier à un moment ou un autre).

6) Il est recommandé de bien veiller à limiter autant que possible les efforts dus à des désalignements des tuyauteries de raccordement.

7) Il est nécessaire d'éliminer toute pression amont et aval avant tout démontage du filtre, et ce, en veillant à ne pas créer d'atmosphère explosive dans ou en dehors du matériel. Le personnel faisant cette intervention doit être formé pour ce type d'intervention et muni de toutes les protections nécessaires liées au fluide véhiculé.

8) Il faut veiller à ne pas laisser le mécanisme dans une position susceptible de provoquer des phénomènes de cavitation et/ou d'érosion.

9) Les documents fournis par AUTEXIER (notices, plaque de firme, certificats...) ne doivent pas être modifiés.

**ATTENTION : AUTEXIER n'est plus responsable du bon fonctionnement du filtre si celui-ci a été démonté ou modifié par une personne non mandatée par AUTEXIER.**

### **V) Mode de fonctionnement / Entretien**

1) Il est impératif de maintenir le filtre propre et en ordre de marche. Il faut notamment vérifier périodiquement qu'aucun corps étranger n'obstrue la tuyauterie et que l'installation est exempte le plus possible de dépôts et d'impuretés.

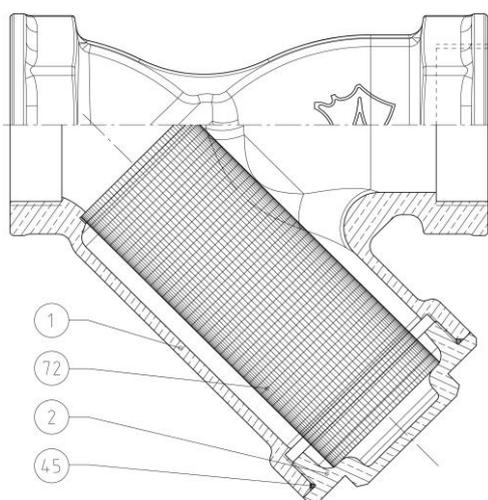
2) Il faut veiller au bon état du *tamis* 72 en le démontant régulièrement. Pour cela retirer le *couvercle* 2, après avoir ôté les *vis* 38 (Réf.118). Nettoyer ou changer le *tamis* 72, changer le *joint torique* 45 ou 45a si nécessaire, ensuite remettre le *tamis* 72 dans le *couvercle* 2, remonter le *couvercle* 2 et les *vis* 38 avec les *rondelles* 41 (Réf.118).

Cette opération de maintenance doit être menée par du personnel qualifié et dûment habilité. Cette opération de démontage remontage est la seule qui soit autorisée par AUTEXIER aux conditions que cette garniture soit fournie par nos soins, que la manipulation sur le matériel soit faite à température ambiante, que l'opérateur se serve de matériel conforme à la classification de la zone dans laquelle il intervient (risque explosif), et qu'il se soit bien assuré que l'installation ait été correctement purgée au préalable, sans créer d'atmosphère explosive lors de l'opération.

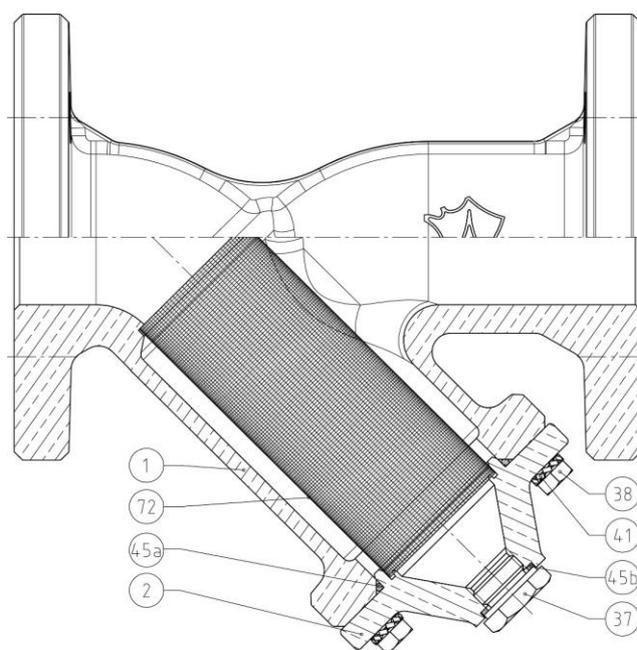
### **VI) Garantie**

Tous nos appareils sont garantis pendant douze mois à dater de la livraison contre tout défaut de matière ou de construction, lorsqu'ils sont utilisés dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils ont été prévus. Cette garantie est limitée au remplacement ou à la réparation par nos soins des pièces reconnues défectueuses. Nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette notice.

Réf. 116 / AU116



Réf. 118 / AU118



## VII) Marquage

Après avoir été testé et réglé, chaque filtre est plombé par AUTEXIER. Si un autre organisme réalise un marquage par poinçonnage, le filtre ne doit pas être endommagé. Mal exécuté, des déformations pourraient rendre le filtre fuyard, ou inopérant. Le poinçonnage sur parois minces est à proscrire.

Les filtres sont identifiés par une plaque signalétique comportant les données suivantes :

- La date de l'expédition
- Les caractéristiques techniques :
  - 1 - Désignation : Référence du filtre
  - 2 - N° du document affilié et du N° de déclaration de conformité à la directive 2014/68/UE
  - 3 - Diamètre nominal d'entrée et diamètre nominal de sortie
  - 4 - Conditions maximales d'utilisation
  - 5 - Pression d'essais de l'enveloppe
  - 6 - Pression maximale admissible
  - 7 - Pression de réglage (xx pour ce produit)
  - 8 - Groupe de fluide G pour un Gaz / L pour un Liquide ou S (Steam) pour de la Vapeur
- Si exigence, le marquage **CE** avec N° d'identifiant de l'organisme notifié 0094 (LRQA)

 <b>AUTEXIER</b> <small>FABRICANT EN ROBINETTERIE INDUSTRIELLE 93 RUE LOUIS BLANC / 02300 CHAUNY FRANCE / + 33 (0)3 23 52 02 86</small>		jj/mm/aa :	
Désignation : <b>1</b>		N° Doc. : <b>2</b>	Dcl : <b>2</b>
	Entrée (Inlet) : DN <b>3</b>	Sortie (Outlet) : DN <b>3</b>	
	PN (NP) : <b>4</b> Bar	TS (Mini./Max.) : <b>4</b>	°C
Pression d'essais (Test pressure) PT : <b>5</b> Bar		 0094	
Pression maximale admissible (Safety pressure) PS : <b>6</b> Bar			
Pression de tarage (Set pressure) PDO : <b>7</b> Bar			
Groupe de fluide (Group of fluid) : <input type="checkbox"/> 1→ <b>8</b>			

**Il est impératif de respecter les conditions d'utilisation indiquées sur la plaque signalétique (pression, température, et fluide) sous peine de détériorer le matériel et d'annuler la garantie.**

Réf. Documentaire 0904DA101 version 08 du 31/01/2025

